



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT  
ET LA GESTION DE PARCS D'ACTIVITES ECONOMIQUES SUR  
LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU  
SEIGNANX**

**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL  
relative à la réalisation d'études environnementale et hydraulique dans le cadre du  
mandat d'études de faisabilité et de programmation préalables  
sur la commune de Tarnos**

**Le Président du Syndicat Mixte pour l'aménagement et la gestion de parcs d'activités économiques sur le territoire de la Communauté de communes du Seignanx,**

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU le mandat d'études conclu le 26 octobre 2023 avec la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation d'études de faisabilité et de programmation préalables sur la commune de Tarnos,

VU la proposition de la SATEL en date du 14 mars 2024,

**DECIDE :**

- d'approuver la proposition de marché de services présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :
  - **Titulaire :** SARLU ETEN Environnement - 49 rue Camille Claudel - SAINT-PAUL-LES-DAX (40990)
  - **Nature des prestations confiées :** réalisation d'études environnementale et hydraulique
  - **Montant HT :** 12 837,50 €
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer ledit marché et à le notifier à son titulaire.

Fait à Mont-de-Marsan, le **26 MAR. 2024**

Le Président du Syndicat Mixte,



Xavier FORTINON